Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
CSN

unité en bref

No 14
Mars 2019

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

Responsable : Manon Perron

Coordination :
Jean-François Coutu

Conception graphique :
Jean Gladu

Photos : Jean-François Coutu

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Pour abonnement :
receptionccmm@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021

À l'agenda

Mars

6
Assemblée générale

1er
Union Auditing Committee

4-5
Comité de surveillance

7-8
SGS, logiciel de trésorerie

11-12-13
Exécutif syndical I

11-12-13
Action syndicale en prévention - COMPLET -

14-15
Trésorerie (tenue de livres)

18-19
Délégué-e syndical

21
Les réseaux d'entraide - partie 1 -

25-26
Initiation à la santé sécurité du travail

28
Les réseaux d'entraide - partie 2 -

28-29
SGS, logiciel de trésorerie

CCMM_CSN
CCMM.CSN
ccmm-csn.qc.ca

éditorial

Dominique Daigneault
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Journée internationale des droits des femmes

Le respect, ça se manifeste !

La Journée internationale des droits des femmes : c'est ainsi que le Collectif 8 mars souhaite dorénavant désigner la journée du 8 mars. Plusieurs d'entre vous ont probablement remarqué que le 8 mars a commencé à être progressivement dénaturé, notamment en lui conférant une saveur commerciale qui renforce les stéréotypes comme la Fête des mères. Eh non ! Célébrer le 8 mars ne signifie pas que vous devez acheter des cadeaux aux femmes que vous connaissez. Redonner son sens au 8 mars, c'est rappeler qu'il est toujours important de continuer à lutter pour les droits des femmes, parce que l'égalité de fait n'est toujours pas atteinte, ni entre les hommes et les femmes, ni entre les femmes elles-mêmes.

Le Collectif 8 mars souligne la conjoncture particulière dans laquelle s'inscrit la Journée internationale des droits des femmes 2019 en affirmant qu'« après des années d'austérité néolibérale qui ont affecté grandement les femmes, 2017 et 2018 ont été déterminantes pour le mouvement féministe partout dans le monde, notamment en raison de l'ampleur et de l'impact de la vague #moiaussi.» Partout à travers le monde, des femmes se sont levées pour dénoncer les violences commises à leur endroit. Malgré cela, la situation est loin d'être réglée. En effet, OXFAM-Québec nous rappelle qu'une femme sur trois subira au moins un épisode de violence au cours de sa vie et, que les femmes et les filles représentent 80 % des victimes de trafic humain transfrontalier et que la plupart sont exploitées sexuellement. Le Regroupement des Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, quant à lui, souligne qu'au Québec, seulement 5 % des crimes sexuels sont rapportés à la police ; que 3 plaintes pour agressions sexuelles sur 1000 se soldent par une condamnation ; que 96,8 % des agresseurs sont des hommes et que 78,1 % des victimes sont des femmes. Précisons que les femmes autochtones sont trois fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les non-autochtones.

Au-delà des statistiques, il y a de vraies filles, de vraies femmes. De vraies personnes qui ont souffert et qui souffrent encore. Vivre de la violence, ça fait mal. Point. Même quand les blessures extérieures guérissent, les blessures intérieures persistent. La violence, directe ou systémique, constitue un frein au bien-être, au développement et à l'avancement des femmes.

Le respect, ça se manifeste !

Que veulent les femmes ? Loin de moi l'idée de prétendre parler au nom de toutes les femmes, mais celles que je connais, que je côtoie, celles avec qui je milite veulent le respect de leurs droits, voire le respect tout court. C'est pourquoi le Collectif 8 mars a retenu ce slogan. Parce que le respect à l'égard des femmes (et de toutes les femmes), doit se manifester au quotidien, tant dans nos rapports interpersonnels qu'au niveau collectif et politique. Et nos organisations syndicales ne font pas exception. Bref, c'est un appel général au respect. Le slogan réfère également aux manifestes politiques qui ont marqué les luttes et les sociétés. En ce sens, le collectif a choisi de mettre de l'avant, un grand nombre de revendications développées au cours des années et qui sont toujours d'actualité. Outre la lutte contre les violences faites aux femmes, elles revendiquent aussi des moyens concrets d'agir contre la pauvreté, notamment par le biais de l'augmentation du salaire minimum à 15 $, un réinvestissement massif dans les services publics, un partage équitable des responsabilités familiales, des soins aux enfants et aux parents malades et de la charge mentale qui en résulte, etc. Les revendications contenues dans ce manifeste touchent tant la sphère privée que la sphère publique de nos vies, parce que : le respect ça se manifeste dans toutes les sphères de notre vie ! Le 8 mars, on manifeste !

Grève à la TÉLUQ

Pour préserver la qualité de la formation

Depuis plus de quarante-cinq ans, les membres du Syndicat des tuteurs et tutrices de la télé université (STTTU) assurent l'encadrement des étudiantes et des étudiants de l'institution, leur offrant un suivi pédagogique individualisé dans un contexte de formation à distance. Au fil des années, des centaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants ont été accompagnés, ayant ainsi accès à une formation de qualité, souvent dans des conditions difficiles. Même si l'encadrement à distance n'est pas toujours facile, les enseignants expérimentés et compétents membres du STTTU ont su relever le défi et permettre à des générations d'étudiants d'obtenir les compétences et la formation auxquelles ils aspiraient.

Malheureusement, l'université TÉLUQ s'est lancée récemment dans un projet de restructuration qui menace son modèle pédagogique, pourtant éprouvé depuis des décennies. Prétextant des difficultés financières, la direction ne propose rien de moins que d'offrir trois fois moins de temps d'encadrement aux étudiantes et aux étudiants et de confier ce travail à une nouvelle catégorie de personnel, les professeur-es sous contrat, qui n'ont pas l'expérience des tuteurs et tutrices. Sans consulter ces derniers, l'administration s'est lancée dans un projet potentiellement dévastateur pour la qualité de la formation et la réussite. Ce n'est pas aux membres du STTTU et à la population étudiante de faire les frais des mauvaises décisions de la direction !

Les conséquences de la restructuration ont également été dramatiques pour plusieurs tuteurs et tutrices, certains perdant plus de 90 % de leurs assignations. Ce projet insensé et unilatéral en a plongé plusieurs dans la précarité, leur retirant non seulement leur gagne-pain, mais encore un travail valorisant et essentiel pour les étudiants.

C'est dans ce contexte qu'ont commencé les négociations en juillet 2017. Face à un employeur qui ne semble souhaiter rien d'autre que l'élimination de leur catégorie d'emploi, les membres du STTTU ont fait preuve d'ouverture et ont négocié de bonne foi afin d'assurer l'avenir de leur profession, de leur institution, ainsi que de la qualité de la formation qui y est offerte. Jusqu'à maintenant, la direction est demeurée inflexible et n'a démontré aucune volonté réelle d'en venir à un règlement. Jamais la TÉLUQ n'a démontré le moindre respect pour les qualifications et l'expérience des tuteurs et tutrices, ni pour leur dévouement envers la réussite des étudiantes et des étudiants.

Face à l'attitude méprisante des patrons, le STTTU a déclenché une grève générale illimitée le 28 janvier. La qualité de l'enseignement est au cœur des revendications, ainsi que la reconnaissance de la qualité du travail des tuteurs et tutrices. Certes, les membres du STTTU luttent pour préserver leur emploi : mais s'ils le font, c'est parce qu'ils sont au cœur du projet pédagogique de la TÉLUQ et de la réussite des étudiants. Plus encore, c'est l'avenir de l'enseignement à distance dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec et celui des cégeps qui serait menacé si les directions des universités et cégeps imitaient la TÉLUQ dans le nivellement par le bas des conditions d'étude . Nous devons résister à une telle dévalorisation de la formation, et appuyer les membres du STTTU dans leur lutte.

Après 18 mois de pourparlers, il est plus que temps que la TÉLUQ commence à négocier véritablement, de bonne foi et avec ouverture. Depuis 1972, les tuteurs et les tutrices travaillent à la réussite des étudiants de la TÉLUQ : elles et ils n'acceptent pas de voir la qualité de la formation diminuer, et exigent d'obtenir des conditions de travail qui le garantissent.

La TÉLUQ ne doit pas scier la branche sur laquelle elle est assise !

Solidarité avec le STTTU !

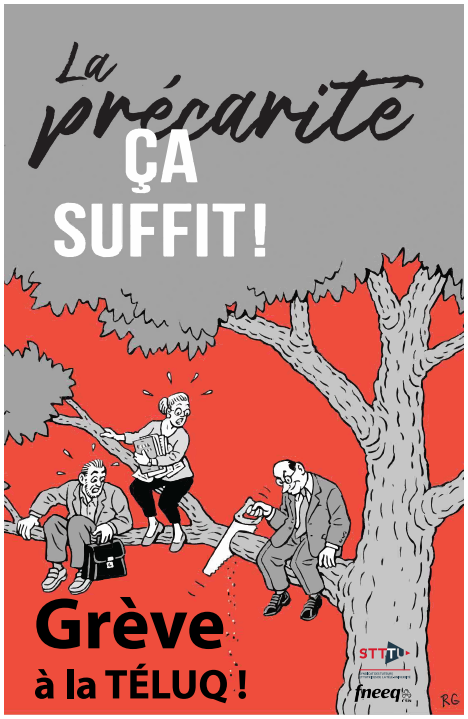

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Du 21 au 31 mars 2019

20e ÉDITION

« Mieux connaître le passé pour aller de l'avant ! »

Nouveau site Web de l'Uttam

Le nouveau site Web de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (Uttam) sur les accidents et les maladies du travail est maintenant en ligne.

On y retrouve différentes informations couvrant en grande partie la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que les règlements et les lois connexes.

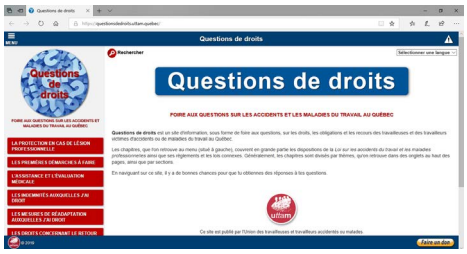

➲https://questionsdedroits.uttam.quebec

Généralement, les informations sont divisées par thèmes.

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à consulter le site Web de l'Uttam portant sur les accidents et les maladies au travail et à en faire la promotion.

Journée internationale des droits des femmes 2019

Nous, femmes, avons conquis, au fil des décennies, de nombreux espaces auparavant inaccessibles. Toutefois, les gains sont fragiles et, dans les faits, l'égalité n'est toujours pas atteinte. Devant la montée des populismes de droite, du conservatisme, des intolérances raciales et religieuses et des inégalités, nous nous unissons pour exiger le respect. Parce que nous sommes plus nombreuses à subir la violence, à vivre dans la pauvreté, à travailler au salaire minimum, à être monoparentales, à gagner un salaire moindre malgré des compétences équivalentes.

Parce que nous sommes plus nombreuses à assumer les responsabilités familiales, à être proche-aidante, à prendre soin d'un enfant ou d'un parent malade. Parce que nous sommes moins nombreuses dans les lieux de pouvoir politiques, économiques ou culturels, dans les milieux de travail généralement masculins et encore moins nombreuses dans les livres d'histoire. Parce que certaines d'entre nous sommes plus susceptibles d'être discriminées, entre autres les femmes autochtones, racisées, handicapées ou issues de la communauté LGBTQ+.

Tant que notre monde ne sera pas égalitaire et manifestement féministe, nous continuerons d'exiger le respect pour toutes.

Le 7 mars : cabaret féministe festif

Le jeudi 7 mars, 5@7 à l'atrium de la CSN, sous le thème *Le respect, ça se manifeste!* organisé par le STTCSN, le CCMM et la CSN. En vedette à l'animation, Judith Lussier, du duo Les Brutes, et en prestations musicales : Stella Adjokê, Kathia Rock et Chœur Maha. Une consommation et un léger goûter sont offerts.

Le 8 mars : manifestation

Le vendredi 8 mars, manifestation en soirée organisée par Femmes de diverses origines : Rendez-vous Carré Philipps, en face de La Baie, Métro McGill, à 17 h 30.